

1/ NATURE DE L'ÉPREUVE

L'exercice de synthèse, d'une durée de 3 heures, propose la confrontation d'au moins trois documents, pouvant être de nature différente (texte, photo, graphique, etc.), mais portant sur un thème commun. Aucune connaissance spécifique (historique, sociologique, scientifique, etc.) n'est requise pour traiter l'exercice. Il est néanmoins indispensable de se tenir au courant, par les divers médias à disposition, des problèmes et événements actuels importants.

Les candidats doivent rédiger, en 400 mots (avec une tolérance de plus ou moins 10 %), une synthèse des documents en restituant de façon objective les éléments clefs qu'ils contiennent et en montrant quelles en sont les similitudes ou les divergences, comment ils se complètent, se renforcent ou s'opposent. Cette synthèse doit obligatoirement comporter un titre.

Le but de l'exercice est qu'un lecteur n'ayant pas eu connaissance des documents originaux puisse se faire sa propre opinion. Le candidat ne doit donc en aucun cas introduire un commentaire ou un jugement de valeur personnel, voire quelque information supplémentaire que ce soit. La synthèse ne sera personnalisée que par la façon dont le candidat utilise les documents et en fait ressortir la problématique. Cet exercice est un entraînement à la rédaction d'un rapport professionnel dont la qualité principale doit être l'objectivité.

La synthèse doit comporter un titre, une introduction, un développement et une conclusion bilan.

LE TITRE

Il doit prendre en compte l'ensemble des documents et être informatif (indiquer le thème principal commun à tous les documents), précis et aussi concis que possible.

L'INTRODUCTION

Il est conseillé :

- de présenter brièvement le corpus de documents en indiquant obligatoirement pour chaque document au minima la source et la date (on pourra, par la suite, pour s'y référer, ne mentionner que le numéro du document) accompagnés de quelques mots reflétant l'esprit de chaque document.
- d'introduire le thème, ainsi que la problématique (le ou les questionnement(s) pouvant émerger du thème commun) et les axes de réflexion permettant de traiter ces questionnements.

L'introduction doit néanmoins rester concise étant donné le nombre limité de mots à respecter.

LE DÉVELOPPEMENT

Il peut comporter deux à quatre parties correspondant aux axes de réflexion répondant à la problématique dégagée. Dans cette partie où apparaît la synthèse, les éléments clefs relevés doivent être présentés **non pas sous forme de résumé chronologique** (c'est-à-dire comme les résumés consécutifs des divers documents) **mais confrontés et croisés** suivant la problématique retenue qui doit être la seule ligne directrice. Ces éléments doivent donc être réorganisés de façon cohérente et hiérarchisée. Ils doivent être reformulés : les phrases copiées et les citations trop nombreuses doivent être évitées.

Pour tout élément restitué, la référence à sa source dans le corpus doit être précisée **de manière aussi claire que possible** (Cf. remarques plus bas).

LA CONCLUSION

C'est une conclusion-bilan. Elle propose un bilan des divers axes de réflexion **qui ne doit comporter ni opinion personnelle ni ajout d'information.**

CONSEILS ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Le titre ne doit pas être trop long ni trop vague mais doit cerner toute la problématique. La recherche d'originalité peut être dangereuse : jeux de mots, expressions toutes faites peuvent être contre-productifs s'ils ne sont pas pertinents et parfaitement adaptés.
- Le corpus doit être étudié avec attention afin d'éviter les erreurs de compréhension et s'assurer de ne pas déformer les propos.
- **Aucun document ne doit être laissé de côté ou négligé.** Ils ont tous la même importance y compris le document iconographique s'il y en a un.

Il faut se garder :

- de négliger l'introduction ou la conclusion,
- de résumer successivement chaque document sans les confronter,
- d'oublier de restituer des éléments importants,
- de commenter les documents, donner son avis ou rajouter des idées ou des faits ne figurant pas dans le corpus, que ce soit dans le corps de la synthèse ou la conclusion
- de confondre le thème et la problématique,
- de confondre l'exercice de synthèse avec le commentaire ou la dissertation,
- de recopier des bribes de textes ou d'abuser de citations au lieu de reformuler.



LV

CONCOURS COMMUN INP

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE ALLEMAND

Les candidats doivent rédiger en allemand et en 400 mots (+/- 10 %, soit entre 360 et 440 mots) une synthèse de plusieurs documents. Cette synthèse doit obligatoirement comporter un titre. La durée de l'épreuve est de 3 heures.

Les trois documents proposés pour la session 2021 traitaient des problèmes liés à la circulation dans les grandes villes. Pour lutter contre la pollution causée par les véhicules traditionnels, des alternatives telles que le car-sharing sont proposées. De plus, la situation sanitaire due au coronavirus a modifié le comportement des usagers.

1/ OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour cette session encore, on constate que l'épreuve est bien connue des candidats et que ceux-ci respectent le plus souvent les consignes (longueur de la rédaction, décompte et indication du nombre de mots, attribution d'un titre...). Le niveau global reste satisfaisant, il y a peu de notes très basses et la qualité de la langue notamment est en progrès. En revanche, si les ratures sont autorisées, cela ne dispense pas les candidats de les effectuer proprement et clairement. Les correcteurs apprécient les copies rédigées et présentées avec soin.

2/ PRODUCTION ÉCRITE

Les trois documents proposés se recoupaient partiellement et se complétaient. Les éléments essentiels ont, en général, été assez bien compris et correctement restitués. Un certain nombre de candidats n'ont cependant pas compris, dans le document 3, le problème des lourdes pertes subies par les transports en commun dont les usagers se sont détournés du fait de la pandémie ou ont fait un contresens sur la remise en question des aides financières allouées par l'Etat à ces transports en commun. Quelques candidats ont accordé trop d'importance au coronavirus dans leur synthèse au détriment d'autres aspects.

Quelques rares candidats ont omis de donner un titre à leur synthèse. L'introduction est souvent assez bien menée, mais les sources sont trop souvent mentionnées sans que soient formulées les informations principales relatives à ces sources. Par ailleurs, certains candidats font une introduction nettement trop longue, ce qui rend trop brève la partie consacrée à la restitution des éléments.

Les candidats croisent souvent les documents de façon assez satisfaisante et utilisent des mots de liaison relativement variés. Attention cependant à utiliser le connecteur adéquat pour relier logiquement deux idées ! Les candidats doivent également veiller à mentionner dans leur synthèse à quels documents ils font référence lorsqu'ils en introduisent les éléments, sous peine

de créer rapidement une certaine confusion, défaut qui est trop souvent relevé dans les copies. Enfin, quelques candidats ont encore du mal à bien synthétiser les différents éléments des documents et se contentent de restituer plus ou moins précisément le contenu d'un document, puis d'un autre.

Les correcteurs ont également constaté dans plusieurs copies une conclusion négligée, voire une absence de conclusion. Il est recommandé aux candidats d'y réfléchir dès le début de l'épreuve lorsqu'ils formulent la problématique et de se réserver du temps pour la rédiger.

4/ LANGUE

C'est avec satisfaction que les correcteurs ont noté, pour la session 2021, de réels progrès aussi bien en ce qui concerne le lexique que la grammaire. Cependant, le genre de certains mots courants n'est toujours pas connu d'une partie des candidats („der Zahl“, „der Welt“, „die/der Auto“, „der Fahrrad“, „der Dokument“, „das Artikel“, „die Problem“,...).

Les pluriels laissent souvent à désirer („die Gewohnheite sind“, „viele Vorschlag sind“...).

On relève également des fautes d'orthographe telles que „nähmlich“ ou „manschmahl“ et les confusions entre voyelles avec ou sans inflexion sont fréquentes.

Pour ce qui est du lexique spécifique au sujet, certains étudiants n'ont pas compris le terme „nachhaltig“, qui était essentiel pour la compréhension du document 2.

Sur le plan grammatical, les structures de base et en particulier l'ordre des éléments dans la phrase sont mieux maîtrisés. Bien qu'on relève moins d'erreurs grossières de conjugaison, les erreurs de formation du participe passé („gefahrt“...) et la confusion d'auxiliaire de passé („haben“ au lieu de „sein“) restent fréquentes, le prétérit est à revoir („fuhrten“...), les confusions entre passif et futur sont toujours nombreuses. On note toujours les erreurs de cas traditionnelles („von die“, „mit die“...) et les difficultés à former le génitif („die Zukunft die Transportmittel“...), ainsi que, pour les erreurs de construction, l'utilisation de „zu“ avec les verbes de modalité et l'habituel „der Text handelt sich um“.

En conclusion, comme chaque année, les correcteurs recommandent vivement aux candidats de lire régulièrement des articles d'actualité en allemand et d'écrire plus souvent en allemand pour améliorer la qualité de leur expression.



LV

CONCOURS COMMUN INP

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE ANGLAIS

SUJET

Le sujet était ainsi formulé :

Rédiger en anglais et en 400 mots une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre.

Vous indiquerez impérativement le nombre total de mots utilisés (titre inclus) et vous aurez soin d'en faciliter la vérification en mettant un trait vertical tous les vingt mots.

Des points de pénalité seront soustraits en cas de non-respect du nombre total de mots utilisés avec une tolérance de $\pm 10\%$.

Concernant la présentation du corpus dans l'introduction, vous n'indiquerez **que la source et la date de chaque document**. Vous pourrez ensuite, dans le corps de la synthèse, faire référence à ces documents par « doc.1 », « doc. 2 », etc.

Ce sujet comporte les 4 documents suivants qui sont d'égale importance :

- **document 1** - Telecommuting: The Secret to Employer Happiness, Jim Lanzalotto (extrait et adapté de *Computerworld*, August 6, 2007).
- **document 2** - The Future of Remote Work, Zara Abrams (extrait et adapté de *American Psychological Association*, October 1, 2019).
- **document 3** - COVID-19 and Telecommuting: Not The Revolution We Were Hoping For, Meagan Baskin (extrait et adapté de *International Business Times*, August 12, 2020).
- **document 4** - Work-at-home-dad, illustration by Dave Granlund, (extrait de *politicalcartoons.com*, <https://www.cagle.com/dave-granlund/2009/06/work-at-home-dads>, June 17, 2009).

Ce rapport regroupe les remarques de la majorité des correcteurs sur chacun des points abordés et réitère les conseils concernant la méthodologie de l'exercice de synthèse.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Thème / Sujet

- Le thème commun est : le télétravail et son évolution depuis son émergence au cours des années 1980. Les documents proposés, complémentaires, permettent de faire ressortir les divergences d'opinions face à ce phénomène qui a pris de l'ampleur avec la crise du COVID.
- Le **document 1** démontre les avantages qu'apporte le télétravail aux employeurs (meilleure productivité des employés) ainsi qu'aux employés (meilleur équilibre vie

professionnelle / vie privée, environnement de travail plus agréable, épanouissement professionnel).

- Le **document 2** expose une vision plus nuancée du télétravail et tout en admettant les bénéfices que peuvent en tirer les employeurs et employés, il met en avant ses revers et conclut que cette forme de travail ne peut être adaptée à toutes les professions.
- Le **document 3** décrit les diverses contraintes imposées par certains employeurs aux télétravailleurs (environnement de travail sécurisé et dépourvu de toute nuisance sonore ou distraction quelconque incluant enfants et animaux domestiques). Tout ceci, conclut l'auteur, va à l'encontre du fondement même du travail à distance qui est de rendre les employés plus heureux et par là plus productifs. Ces conditions de travail contraignantes peuvent selon lui être génératrices de stress et fragiliser à long terme l'équilibre vie professionnelle /vie familiale.
- Le **document 4** (iconographique) fait écho à l'un des éléments du document 3. Il dépeint un père de famille jonglant entre ses nombreuses tâches domestiques (enfants, ménage, cuisine etc.) et ses responsabilités professionnelles (téléphone, courriels etc...), soulevant ainsi la question de l'équilibre vie professionnelle /vie familiale.

Le sujet proposé, en lien avec l'actualité, permettait une approche diachronique du concept de télétravail et retraçait son évolution jusqu'à sa généralisation du fait de la pandémie. Il s'agissait d'une approche nuancée sans pour cela qu'il soit suggéré de solutions toutes faites. Les correcteurs ont trouvé le sujet très intéressant du fait, entre autres, de sa dimension diachronique et du caractère ambigu de l'image. Ils l'ont par ailleurs jugé parfaitement adapté à l'exercice de synthèse et l'enseignement en classes préparatoires. Les candidats quant à eux semblent avoir pleinement apprécié cette thématique si l'on en juge par leurs différentes productions.

Globalement, le sujet n'a pas posé de problème de compréhension aux candidats. Les arguments clés ont dans l'ensemble été bien repérés et restitués. Cependant, certains ont encore du mal à distinguer l'essentiel du subsidiaire, ce qui les conduit à la production de synthèses confuses se terminant par une conclusion aussi abrupte que superficielle. Les idées majeures du dossier sont souvent comprises et reprises mais il arrive fréquemment que les candidats ne réussissent pas bien à prioriser les arguments. La logique de l'argumentation n'est pas toujours facile à reconnaître. **La hiérarchisation des arguments est par conséquent un point qui mériterait d'être travaillé plus en profondeur lors de la préparation au concours.**

Préparation des étudiants

L'épreuve est globalement mieux réussie cette année notamment sur le plan méthodologique. La majorité des candidats semble mieux maîtriser l'exercice de synthèse. Cependant, on trouve encore des écueils évitables, comme des avis personnels donnés, certes beaucoup moins nombreux que les années précédentes, ou une tendance à déformer les idées pour les faire entrer dans leur logique.

Sur le plan purement linguistique, le niveau relevé est très hétérogène. Les meilleurs sont capables de reformuler les enjeux dans un lexique varié et maîtrisé, avec une logique explicite, tandis que d'autres persistent dans une langue pauvre et erronée. Le manque de rigueur grammaticale et syntaxique est quant à lui encore beaucoup trop présent dans bon nombre de copies.

Point de vue des correcteurs sur l'aide à apporter aux candidats

Méthode - Il est important de rappeler aux futurs candidats que le titre, l'introduction et la conclusion doivent être rédigés avec autant de soin et de rigueur que le corps de la synthèse

lui-même. Il faut par ailleurs les amener à percevoir ce qui est entendu par des termes tels que problématique, croisement des informations, croisement des documents et les aider à bâtir une véritable problématique afin d'éviter qu'ils ne se contentent d'une question qui appelle à une réponse basée sur du factuel. Il faut également leur rappeler qu'il faut prendre de la distance par rapport au corpus proposé et se garder d'introduire toute opinion personnelle par ailleurs sanctionnable. Cette année, les « accroches » en début d'introduction ont été maintes fois pénalisées lorsqu'elles constituaient un ajout d'information. Si ces accroches sont acceptables à l'oral, elles sont à bannir à l'écrit.

Maîtrise de la langue - Le niveau de langue est très discriminant. Il est par conséquent indispensable pour les candidats de revoir et/ou d'approfondir les bases grammaticales, d'apprendre à complexifier leur discours et d'enrichir leur lexique, qu'il soit général ou de spécialité.

Culture - Il faut inciter encore et toujours les candidats à lire des articles de presse, visionner des reportages et regarder régulièrement des journaux télévisés en langue anglaise afin d'enrichir leurs connaissances.

Présentation de la copie - Une copie se doit d'être présentable, tant pour s'assurer une meilleure réussite que par respect pour le correcteur. Cette année encore, on déplore de nombreuses copies plus ou moins illisibles du fait d'une mauvaise écriture, ou de ratures répétées. Laisser plus d'espace entre les lignes, s'efforcer d'écrire en plus gros caractères suffisent parfois à améliorer la lisibilité. Il est par ailleurs très important de bien gérer son temps afin de ne pas être pris au dépourvu, au risque de ne pouvoir terminer son argumentation ou finaliser sa copie. Bien trop de conclusions sont encore bâclées. De la même manière, il n'est pas inutile de rappeler que les consignes énoncées en début de sujet doivent être lues avec la plus grande attention. Ainsi, concernant le nombre de mots, il est exigé non seulement de l'indiquer en fin de synthèse mais également de marquer un trait vertical tous les vingt mots. Bien que l'on relève de gros progrès par rapport aux années précédentes dans ce domaine, certains candidats étourdis ou moins rigoureux négligent encore cette consigne, ce qui, tout en étant sanctionnable pour les candidats, entraîne un surplus de travail pour les correcteurs.

Quelques rappels méthodologiques sur l'exercice de synthèse

Comme mentionné dans les rapports des années antérieures, la méthodologie de la synthèse de documents s'apprend. Il est important de bien connaître sa technique et ses règles afin de s'assurer une meilleure réussite.

Points sur lesquels doit porter l'entraînement

- La lecture approfondie des textes pour bien s'imprégner de la thématique abordée et **éviter les erreurs de compréhension et les déformations d'éléments d'information**.
- Le relevé **exhaustif** (au sein d'un tableau à colonnes éventuellement ou en les surlignant avec des couleurs différentes pour chaque texte) des **idées clés** de chaque document permettant de mettre en relief **leurs similitudes et leurs divergences** et pouvoir ainsi facilement organiser leur synthèse.
- La mise en évidence de la problématique par **croisement des idées clés** (c'est-à-dire **par confrontation des similitudes et des oppositions**) et non linéairement dans le déroulé chronologique des textes.
- Le choix du titre, qui ne doit intervenir qu'**après** avoir dégagé la problématique et qui doit en être l'expression claire et simple. Éviter les titres fantaisistes et veiller à ce que le titre reflète l'idée générale du corpus proposé.
- La rédaction d'une introduction présentant, comme indiqué dans les consignes, la source et la date de chaque document, accompagnés d'un bref descriptif de l'idée phare pour chacun d'eux et suivis d'une problématique aussi claire et pertinente que possible.

- La **sélection parmi les données**, statistiques ou autres, illustrant les idées clés (surtout si elles sont nombreuses), **de celles qui paraissent les plus significatives**, les plus frappantes ou tout simplement les plus faciles à comprendre pour soi-même en premier lieu. Ne jamais mentionner une statistique si l'on n'est pas sûr de l'avoir clairement comprise.
- La rédaction d'une conclusion bilan **en veillant scrupuleusement à ne pas y intégrer d'ajout d'information, d'opinion ou de jugement personnel.**

Il est par ailleurs essentiel :

- de s'assurer d'**exploiter tous les documents du corpus** y compris le document iconographique s'il y en a un ;
- **de veiller à équilibrer le contenu** : ne pas développer exagérément une partie au détriment du reste et ne pas accorder une importance démesurée à l'un des documents par rapport aux autres ;
- **d'utiliser exclusivement les informations fournies dans le corpus** et se garder de rajouter, dans n'importe quelle partie de la synthèse, des éléments autres, aussi culturels soient-ils, ou d'introduire des opinions personnelles. On ne répètera jamais assez qu'une accroche en début d'introduction ne relevant pas des éléments présents dans le corpus doit, contrairement aux exigences de l'épreuve orale, être totalement bannie à l'écrit.

COMPTE-RENDU DES ERREURS ET MALADRESSES COMMISES – CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Nous recommandons vivement aux futurs candidats de prendre connaissance des erreurs linguistiques et/ou méthodologiques relevées ci-dessous afin d'éviter de les reproduire. Rappelons au passage que certaines erreurs sont fortement sanctionnées. Un anglais parfait ne suffit pas à produire une bonne copie. De la même manière, une excellente compréhension du corpus et une bonne maîtrise méthodologique sont insuffisantes si le niveau de langue est défaillant. Le compte-rendu suivant est basé sur les remarques les plus fréquentes relevées par les correcteurs, appuyées, le cas échéant, d'exemples précis.

1. L'introduction

Remarques générales

Pour rappel, l'introduction se doit d'être concise tout en répondant aux critères exigés (Cf. plus haut).

Même si des progrès ont été notés par de nombreux correcteurs, on remarque encore des faiblesses chez certains candidats dans la technique de l'introduction qui, de toute évidence, n'est pas maîtrisée. Le titre est souvent inapproprié ou trop fantaisiste et les ajouts d'informations sont trop fréquents ; les documents sont parfois cités de manière lacunaire et leurs idées phares ne sont pas mentionnées ; trop peu de copies ont su proposer un titre et une problématique pertinents et bien formulés et certains étudiants confondent encore problématique et annonce de plan, se contentant d'un des deux éléments. Enfin, peu de candidats parviennent à produire une introduction à la fois concise et réunissant les critères requis.

Il est important de consacrer une attention particulière à cette partie lors de l'entraînement de leurs étudiants.

Le titre

Malgré la consigne explicite, certains candidats, certes très rares cette année, oublient de rédiger un titre à leur synthèse. Il faut leur rappeler cet aspect incontournable de l'introduction. Il est dommage de perdre des points à cause de cet oubli.

Lorsqu'il est toutefois proposé (majorité des cas) **le titre fait parfois office de problématique. Il faut rappeler aux candidats que les deux ne doivent pas être identiques.**

Dans d'autres cas, le titre est trop vague, succinct et ne recouvre pas assez la diversité des idées contenues dans le corpus. Les futurs candidats doivent s'efforcer de trouver le bon équilibre entre un titre trop vague et un autre trop précis qui ne rendrait compte que de l'un des aspects traités dans le corpus. Un petit nombre de candidats font d'une pierre deux coups en formulant un titre qui est un effet miroir de la problématique parfois au mot près (Cf. exemples ci-dessous). Certains autres proposent des titres réducteurs ou trop éloignés du thème central. D'autres encore tentent des jeux de mots ou ont recours à des titres sensationnels qui aboutissent à une production souvent inappropriée, et ce malgré les consignes des rapports précédents. Il est ainsi bon de rappeler aux candidats que le titre ne doit pas chercher à capter l'attention, mais plutôt à faire ressortir les grands enjeux du dossier de manière claire et explicite. Il est également important de leur conseiller d'éviter les titres trop longs et de ne pas oublier d'apposer des majuscules aux mots principaux du titre.

Exemples de titres laconiques trouvés dans les copies :

'Telecommuting', 'Telecommuting work' - 'Teleworking' - 'The characteristics of teleworking'

Exemples de titres inadaptés, « passe-partout » ou totalement farfelus, jeux de mots ou effets de style très confus :

"Remote working: your work, your choice" (trop général et donnant à la dimension du choix une place centrale qui n'était pas dans le dossier), "happiness manager is watching you", "telecommuting: a revolution to enjoy, employees?" (est-ce une apostrophe ?), "Telecommuting or telemurdering? ", "Work-at-home: a bad association", "Telecommuting: the dream of flexibility that fades into stressful nightmares", "Burning home's midnight lamp", "A manichean Affair", "contrasting views", "Telecommuting: the danger of a solution", "telecommuting: a dark sided utopia ", "Telecommuting: a boon or a bane ?", "adults getting homework", "modern world", "TC: a dangerous smoking screen", "TC: the new vaccine against the COVID", "working under a shower, that's the future", "We are watching you", "nightmares", "Burning home's midnight lamp", "contrasting views", "The virus that infects policies", "Telecommuting: to be or not to be", "telecommuting: trick or threat?", "Work at home or home at work", "The not so fairy tale of telework", "The nuances of telecommuting", "Telecommuting: a silver bullet", "Covid and telecommuting", "The future of telecommuting", "Even if everything seems to be perfect, there is always a snake in the grass".

Exemples de titres et problématiques similaires :

- **(titre)** *"Telecommuting: a controversial concept necessary"* → **(problématique)** *We can wonder to what extent this topic is controversial and why it is necessary.*
- **(titre)** *"Telecommuting's impacts on today's life"* → **(problématique)** *These documents raise a question: what are telecommuting's impacts on today's life?*

Ajout d'informations

Certains candidats se lancent dans des phrases d'introduction banales afin de vouloir situer le corpus dans un contexte général actuel et ils n'arrivent que très peu souvent à prendre du recul par rapport au Covid-19. Exemples : *"These days as health laboratories are providing vaccines all over the world societies are waking up from their Covid-19 nap which they survived thanks to telecommuting"* ou *"In the wake of Covid-19, the people are more and more working at home"*. Ces phrases ne sont pas reliées à l'introduction du corpus par le candidat et par conséquent sont sanctionnables (ajout d'information/avis personnel).

Présentation du corpus

Si la présentation du corpus n'est jamais oubliée, elle est souvent incomplète et sujette à de nombreuses erreurs. Alors que les dates des quatre documents se doivent d'être précises (il faut mentionner au moins le mois et l'année), un certain nombre de candidats se contentent d'approximations ou font tout simplement abstraction des dates de parution. D'autres omettent les majuscules aux noms de mois et se trompent de prépositions dans leurs citations ('in August 20'). Par ailleurs, les expressions utilisées pour introduire les documents sont souvent incorrectes (*extracted from, it deals about*) tandis que le mot *cartoon* est remplacé par *a draw*. L'idée clé de chaque document est également très fréquemment absente dans l'introduction.

La problématique

Bien que l'on note une nette progression dans la qualité de l'introduction cette année, l'énonciation de la problématique pose encore beaucoup de tracas. À titre d'exemple "*So we can wonder to what extent is teleworking benefic or bad*" annonce davantage un plan binaire et statique qu'une véritable question à laquelle le ou la candidat.e souhaite répondre. La non-maîtrise des questions directes / indirectes est par ailleurs fréquemment visible dans la formulation de la problématique (Cf. exemple ci-dessus). De manière générale, la question temporelle a souvent été éludée dans les synthèses et l'approche diachronique, voire historiographique du dossier n'est pas clairement apparue.

Le plan

Certains candidats confondent encore problématique et plan. Il est bon de rappeler que l'un ne se substitue pas à l'autre. Tandis que la problématique, souvent formulée sous forme de question directe ou indirecte, pose les fondations de la réflexion, le plan quant à lui découle de ce que l'on veut démontrer. Il constitue un fil rouge qui permet de suivre les étapes du raisonnement.

2. Les idées essentielles à retenir

Les meilleurs candidats ont très bien réussi à repérer les éléments clés des documents et les ont exploités de manière exhaustive. Pour les autres, l'ensemble des éléments clés ont été relativement bien compris lorsqu'ils étaient explicitement exposés dans le corpus mais plusieurs détails plus subtils comme la protection des données de l'entreprise liée au télétravail par exemple ont parfois été peu perçus.

Le document 3, tout en étant le plus long, semble avoir été le document le plus négligé par certains candidats. C'est pourtant celui où les nuances de point de vue sur le télétravail et ses enjeux étaient les plus explicités, analysés et mis en perspective, de manière très fine. Ce document est de toute évidence plus difficile que les trois autres mais certains candidats n'ont même pas pris la peine de déchiffrer son intitulé. Ce document est ainsi devenu pour eux celui qui traite de l'importance et des défis de la pandémie, occultant par ailleurs une partie du titre '*Not The Revolution We Were Hoping For*', qui dénotait une forme de déception, de désillusion, et de résignation face à un télétravail plus ou moins imposé à cause de la crise sanitaire. Les contraintes engendrées par ce télétravail étaient pourtant clairement énoncées dans le texte et facilement repérables. La notion de contrôle des entreprises, évoquée dans ce document a pu faire l'objet de contresens : le document dénonce clairement des abus potentiels et une intrusion de l'entreprise dans le milieu familial, dont les télétravailleurs seraient les victimes. Or, certains candidats ont compris que les entreprises étaient dans leur bon droit et même obligées d'exercer ce contrôle, puisque les employés n'étaient pas assez concentrés sur leur travail et que leur domicile n'était pas suffisamment sécurisé ("*Working at home could be dangerous for*

the company's security”). Les sociétés se voyaient alors contraintes d'imposer un cadre à leurs salariés turbulents. Cette perception des choses constituait une déformation majeure de la perspective exposée dans le document.

Ce qui est également relevé par les correcteurs est le côté manichéen avec lequel de nombreux candidats abordent les avantages ou les inconvénients du télétravail. On a ainsi assisté à nombre de jugements de valeur au lieu d'une analyse appropriée du phénomène. Les points essentiels sont catégorisés en 'good', 'bad' ou 'important' sans pousser plus loin la réflexion chez bon nombre de candidats qui auront demain à évaluer les tenants et les aboutissants de prises de décisions ou de projets professionnels.

Certains candidats ont par ailleurs privilégié la perspective très récente de la situation du COVID-19 plutôt que de mettre les documents dans une perspective historique (évolution du contexte et rapport différent au télétravail - qui demeurerait un choix pour les employés jusqu'à la crise du COVID avant qu'il ne devienne une situation forcée).

Quant au document iconographique, contrairement aux années précédentes où il était traditionnellement assez souvent survolé ou ignoré, il a cette année été plus plébiscité par les candidats. En revanche, il a souvent prêté à confusion et fait l'objet d'interprétations diverses. Le personnage souriant pouvait être considéré comme un exemple de télétravailleur heureux, mais il est également débordé et incapable de tracer une limite claire entre travail et famille. Si ces deux interprétations se valent et même se complètent à plusieurs titres, d'autres perceptions de l'image sont problématiques. Certains candidats l'ont reliée à la crise du COVID: *“it shows that with COVID, employees have to work from home even if they are against teleworking”* (alors que l'image datait de 2009). D'autres y voient une dénonciation du laxisme des télétravailleurs, qui préfèrent jouer avec leurs enfants plutôt que de réellement travailler (or, le personnage travaille autant qu'il s'occupe des enfants). D'autres encore se lancent dans des interprétations fantaisistes, se focalisant sur un détail pour en tirer une conclusion comme dans *“the line of the vacuum can symbolize the thin lifeline of the man”*. Un nombre inquiétant de candidats a également extrapolé sur l'absence de l'épouse du “work-at-home dad”. Cet homme irait ainsi à l'encontre des stéréotypes de genre, en s'occupant des tâches typiquement féminines. La phrase *“he may have chosen to let her pursue her career”* trouvée dans une copie prouve non seulement que ce type de commentaire relève lui-même du sexisme, mais il ne reflète également en aucun cas l'esprit du dossier et ne devrait donc pas avoir sa place dans une synthèse. Il est par ailleurs pénalisable dans la mesure où il relève d'un avis personnel.

D'autres écueils ne relevant pas de l'interprétation avaient trait à l'exploitation même des documents. Les documents devaient être exploités et expliqués de façon précise, sans se contenter d'y placer des références entre parenthèses. On trouve par exemple des candidats qui usent d'expressions telles que *“and so on”*, *“and so forth”* pour éviter de recopier toutes les idées, dans un souci probablement de ne pas dépasser le nombre de mots requis. Or, le candidat se doit de préciser ces idées car ce n'est pas au correcteur de les imaginer. Cela s'applique particulièrement à l'image, qui doit être décrite avant d'être employée sous peine d'être trop vague (Ex : *“Working at home can endanger the work life balance: it is clear in document 4 that it is true with children at home”* : si l'image n'a pas été préalablement décrite, cette remarque ne prend pas tout son sens). À l'inverse, certains ont su expliciter les enjeux du document tout en le décrivant comme dans : *“As document 4 shows, work-at-home became being Jack-of-all-trades in some extent : kids, pets, households and work cannot be dissociated anymore with telecommuting”*.

La manière de faire référence aux documents a parfois également fait défaut. Rappelons que si les auteurs n'ont pas été mentionnés dans l'introduction, il faut éviter de les nommer pour faire référence aux documents dans le corps de la synthèse s'ils ne sont pas accompagnés du n° de document correspondant.

Enfin, le sujet relevant de l'actualité et lié au vécu de chacun en cette pandémie, de nombreux candidats ont pu, de manière inconsciente ou pas, introduire un avis personnel. Il faut par conséquent être vigilant sur l'emploi des modaux qui peuvent refléter un point de vue personnel comme dans l'exemple suivant : *"There's no denying it is a very useful way for people whose it is suited and shouldn't be imposed for those who aren't"*.

Conseils

Comme les années précédentes, il est important d'aider les candidats à définir ce qui est entendu par des mots tels que problématique, croisement des informations, croisement des documents et de les amener à définir un point de vue, à apprendre à repérer la présence du narrateur ou du journaliste dans le document proposé, afin de parvenir à formuler une véritable problématique (et non une question qui appelle à une réponse basée sur du factuel). Ceci leur permettra de produire une synthèse pertinente et parfaitement cohérente.

Si les reformulations sont exigées, une **relecture approfondie** doit permettre de s'assurer que l'on n'a pas trahi le sens initial des documents et que tous les arguments de la synthèse, de l'introduction à la conclusion, apparaissent bien dans le dossier. Si ce n'est pas le cas, ne pas utiliser les arguments concernés.

Dans de nombreuses copies, les idées sont déformées, jugées ou simplifiées, ce qui conduit à des croisements qui manquent de nuances. Il faut par conséquent veiller à **reformuler de manière précise et fidèle les idées importantes des documents**.

Dans le développement, il faut éviter les expressions du type "Baskin says..." ou "according to Granlund..." si ces auteurs n'ont pas été introduits et/ou associés à un document précédemment. Il faut par ailleurs **se garder de faire référence à un auteur par son prénom uniquement. On utilise soit le nom complet, soit le nom de famille seul, y compris pour les femmes**. Certains candidats s'évertuent à appeler les journalistes par leur prénom, voire à utiliser le prénom puis la première lettre du nom : "According to Jim L and Zara A".

Bannir le pronom we. Le terme *we* retrouvé dans les copies est soit maladroit, soit introduit une opinion personnelle et il est dans les deux cas sanctionné. De la même manière, prêter une attention particulière aux auxiliaires modaux qui relèvent souvent de l'avis personnel.

3. Le croisement des idées

Tous les candidats ont cherché à organiser leur réflexion en parties et à présenter un ensemble cohérent se voulant être convaincant. Les candidats ayant réellement mis en lien les documents ont produit des réflexions bien plus pertinentes et convaincantes que la grande majorité qui ne s'est contentée que d'apposer les idées des documents les unes à côté des autres (*Indeed some jobs make people more efficient at home, but not jobs which need concentration (doc 2). Moreover telecommuting makes flexibility that makes employers happier (doc 1)*). Le fil de la réflexion a été plus simple à suivre dès lors que les candidats ont cherché à réellement croiser les idées des documents.

Quelques rares copies ne mentionnent ni numéro de document ni nom d'article lorsque les idées sont présentées et il est très difficile de repérer s'il y a croisement ou pas dans ces conditions. Parfois les références sont insuffisantes, vagues, voire totalement inexistantes et certaines expressions telles que *"It is necessary to"*, *"they should..."* sans références aux documents s'apparentent à un avis personnel et sont par conséquent pénalisées.

On a également pu remarquer un manque de hiérarchisation des idées. Par souci de croiser les idées à tout prix, les candidats en oublient souvent leur hiérarchisation, si bien que l'ensemble ne consiste qu'en un vaste collage d'idées, ce qui est particulièrement le cas dans les plans binaires axés sur les *pros and cons*. Un effort de problématisation et de conceptualisation supplémentaire est donc nécessaire afin de pallier ce problème.

Il est fâcheux de remarquer que quelques candidats aux compétences linguistiques certaines ont négligé toute la partie réflexion et ont essentiellement capitalisé sur leur aisance d'expression, s'assurant ainsi des points faciles sans prendre la peine de répondre aux attentes de l'exercice. De nombreux candidats, par manque de temps ou par manque de réflexion, ont ainsi négligé la conclusion. Ils se sont souvent limités à ne répondre à leur problématique que par une seule phrase, ne mettant pas en relief l'ensemble de leur réflexion. Un certain nombre ne prend même pas la peine de répondre à la problématique ou cherche à élargir le débat en apportant un avis ou un commentaire personnel.

Les conclusions étaient dans l'ensemble souvent trop vagues ou simplement répétitives : l'écueil semble être la difficulté à faire une conclusion bilan adroite en répondant efficacement à la problématique. Certaines copies ne comportaient aucune conclusion.

Les erreurs ou problèmes les plus récurrents sont résumés ci-dessous :

- absence de références aux documents (les idées sont présentes mais pas rattachées aux sources) ;
- références aux documents par le biais des auteurs, lesquels n'ont pas été mentionnés dans l'introduction, ce qui est incohérent ;
- à l'inverse, certaines copies font des références systématiques aux documents mais leur contenu reste implicite. Ex. : *Doc 3 and 4 discuss the work/life balance* (sans plus de détails) ;
- Certaines copies numérotent les documents différemment de ce qui est indiqué en tête du sujet, ce qui rend la lecture difficile.

Organisation en paragraphes

Le découpage de la synthèse en paragraphes est parfois mal géré et inégal avec par exemple une partie répartie sur une page entière et une autre composée de seulement 6 lignes, ce qui dénote un problème de structure du croisement. L'introduction, lorsqu'elle n'est pas de longueur acceptable, est tantôt très courte, tantôt aussi longue qu'une des parties les plus étoffées du développement. Enfin, certaines copies présentent une multitude de mini parties de quelques lignes qui rendent la lecture très fastidieuse et quasi incompréhensible.

Il serait bon à nouveau d'insister sur ce point non négligeable de la rédaction.

Mots de liaison

Si la très grande majorité des candidats ont eu recours aux connecteurs logiques, peu ont su les exploiter convenablement sur l'ensemble de leur copie. Visiblement, le sens et la construction de certains mots de liaison ne sont pas maîtrisés.

Certains de ces connecteurs sont redondants (*indeed/then/thus/on the one hand, moreover, firstly, then, finally, etc.*), d'autres sont maladroitement déformés (*in one hand, in other hand, in first sight* ou *at the first sight, to beginning, in first time, to finish, on the other side, every time vs all the time, to finish* etc), voire totalement inadaptés ou dénués de sens (*in more, firstable*). Plus grave encore, on a pu assister à des confusions telles que celle entre « therefore » et « however ».

Un point positif en revanche soulevé par certains correcteurs est la diminution d'expressions artificielles apprises par cœur dans le but d'impressionner le correcteur comme *to put it in a nutshell, at the end of the day* ou encore *first and foremost*. De la même manière, le fameux '*plus*'

(l'équivalent de *moreover*) massivement utilisé les années précédentes semble avoir disparu des copies.

Citation des sources

Comme relevé plus haut, les sources sont parfois mal citées :

- utilisation du prénom, voire du prénom suivi de l'initiale du nom au lieu du nom de journaliste ;
- citation d'un nom de journaliste dans le corps de la synthèse sans que celui-ci soit préalablement et clairement nommé dans l'introduction et sans aucune référence au n° de document ;
- n° de document différent de celui présenté dans le sujet lorsque le candidat a modifié l'ordre des documents dans son introduction.

Conseils

- Citer la source des informations de manière explicite et correcte.
- Respecter l'ordre des documents dans l'introduction afin de rendre les références plus claires dans le développement.
- Veiller à mettre en relation les éléments clés pouvant déboucher sur un « fil conducteur ». Ceci évitera les répétitions.
- Apprendre à nuancer ses propos tout en veillant à reformuler de manière précise et fidèle les idées importantes des documents.
- Éviter le saupoudrage (padding). Être aussi concis et efficace que possible.
- Savoir utiliser les mots de liaison et ne pas en abuser de manière contreproductive. Structurer et hiérarchiser le discours ne revient pas à utiliser ces structures de façon désorganisée et contradictoire en début de chaque phrase.

4. La conclusion

Très peu de candidats encore ont su proposer une conclusion-bilan pertinente tandis que d'autres ne prennent même pas la peine d'en rédiger une. Parmi les conclusions proposées, on ne retrouve que très rarement un croisement d'informations aboutissant à un bilan des divers axes de réflexion. Les candidats ont tendance à répéter tout simplement ce qu'ils ont écrit dans le corps de la synthèse. La notion de conclusion-bilan semble mal comprise par la grande majorité des candidats. Dans certains cas, la conclusion, très réductrice, a donné lieu à des avis personnels avec beaucoup de *should* et de *must* destinés aux employeurs.

Conseils

Rappelons que la conclusion doit être nuancée afin de synthétiser au mieux les points de vue forcément divergents relevés dans le dossier tout en ne laissant transparaître aucun avis personnel.

Ainsi, ne pas utiliser à son propre compte certains adverbes qui deviennent l'expression d'une opinion personnelle et éviter le **point d'exclamation et les modaux** (*Employers should .../ must ...*) ou encore l'auxiliaire **have to**.

5. La richesse et la pertinence lexicale

On note une grande disparité dans les copies. Tandis que certains candidats font preuve d'une certaine richesse lexicale (avec des expressions rares et cohérentes avec la thématique de cette année telles que *opinionated, a thorny issue, it has become mainstream, the crux of the matter*) et d'une bonne capacité de reformulation, d'autres présentent un lexique pauvre, répétitif (copié-collé) et parfois incompréhensible.

On déplore un manque d'efforts de reformulation dans certaines copies avec des expressions reprises telles quelles (*distraction free zone, overhead expenses, geographically distributed talent, remote work benefits both employers and employees, infiltration into the home, work-life balance, work-life divisions, social and psychological isolation*) voire des citations de phrases entières tirées des documents sans utilisation de guillemets. L'enjeu de l'exercice étant de se réappropriier les idées avec son propre lexique, il est donc essentiel de bien reformuler – sans tomber dans l'excès inverse de certains candidats qui reformulent chaque mot !

Les confusions lexicales sont très nombreuses et parfois récurrentes dans une même copie. En voici quelques exemples :

- *telecommunicate/telecommute* (menant à un hors sujet)
- *increase /improve* (“*to what extent could it increase working conditions?*”)
- *extend /extent* (très fréquent dans la problématique)
- *economical / economic*
- *easy / easily*
- *rise /raise / bring up*
- *there is, their is*
- *leave, live*
- *gain, earn, win*
- *think, thing*
- *remember, remind*
- *employers / employees* (ce qui change complètement le sens des phrases !)
- *peace /piece* (“*an opinion peace*”)
- *do/make*
- *who/which*

Les gallicismes et autres calques sont également très présents : *a changement, They are agree, they can make economies, to diminute, informatics, obligated, penible, applicate, apport., society (pour business), it exists, it permits, The document 2/actually/the texts speak about, the doc says that, the doc 3 affirms that, it permits to, want that, we can ask, it exists, it is benific, is evoluting, has evoluated, in the futur, is constituted of an extract, it is interesant to.., benefits and drawbacks, in the same vein, in our quotidient, a better rentability, more and more abordable, telecommuting favorize social isolation, he is very exigent, the benefices of telecommuting, exhaustion, the concept is benefic, the pandemic are declenched school closing, in the actual time(< à l'époque actuelle), in the family plan (< sur le plan familial), he is not in workwear (< il n'est pas en tenue de travail), find a just mild (< trouver un juste milieu), even if it is not in the employer purpose to force the employee .., (< même si ce n'est pas dans le but de...), it makes debate (< cela fait débat !, advantages and inconvenients, the three documents are agree with the fact that... (< sont d'accord sur le fait que...).*

Erreurs de registre

Les fautes de registre se sont faites beaucoup plus rares cette année. On retrouve cependant encore quelques *gonna, the guy (in the cartoon), a big deal (isolation is a big deal)*, ou encore *stuff* pour n'en citer que quelques-uns.

On ne saurait que conseiller aux candidats de **veiller à employer un registre de langue soutenu et adéquat.**

Autres remarques

Si l'on retrouve un lexique riche et pertinent dans les très bonnes copies, le lexique est dans l'ensemble simple et sans aucune prise de risque.

Certains candidats s'évertuent à intégrer, à mauvais escient, du vocabulaire recherché ou des formules types apprises en cours : *A double-edged sword / A silver bullet / To put it in a nutshell / the boon and the bane / Notwithstanding.*

L'orthographe

De multiples fautes d'orthographe ont été retrouvées dans les copies cette année. Il s'agit pourtant, la plupart du temps, de mots devant être connus et/ou qui apparaissaient dans les documents.

Les fautes sont parfois relativement bénignes et peuvent selon le cas être attribuées à une relecture trop hâtive ou absente (*hapiness, family, personal, professionn...*). Elles sont en revanche graves dans d'autres cas (*grateful, buisness, compagnies, firstely ...*)

Les terminaisons en *-ful* ont fréquemment donné lieu à un doublement du "l" comme dans *usefull, carefull.*

De très nombreuses copies omettent les majuscules aux noms de mois (*august, october...*).

Conseils

Nous ne répèterons jamais assez l'importance du répertoire lexical dans la réussite d'un candidat. Cependant, ce lexique doit être acquis dans son contexte (la lecture en est un excellent moyen) pour en cibler les hypothétiques subtilités. De nombreux candidats ont voulu enrichir leur propos en mobilisant du lexique appris sans connaissance des cas d'emploi, ce qui a conduit à des résultats bien peu probants.

Les mots de liaison sont incontournables et constituent une bonne base lexicale. Cependant, il faut maîtriser leur utilisation, ce qui nécessite un travail rigoureux afin d'éviter des erreurs gravissimes telles que la confusion entre *Therefore* et *However*.

Il faut travailler sur la rédaction et l'organisation de structures plus complexes, s'entraîner, lire régulièrement des articles de presse pour s'imprégner des formules et structures utilisées afin d'exprimer toutes sortes d'idées. Le but est d'étendre le lexique lié aux sujets d'actualité et de développer plus d'aisance dans la rédaction.

Une lecture approfondie du corpus et une relecture rigoureuse de la copie une fois terminée aident souvent à repérer des erreurs malencontreuses ou de simples fautes d'étourderie.

6. Les compétences grammaticales

Le constat est similaire à celui de la richesse et pertinence lexicale. Les copies, dans une immense majorité, comportaient des erreurs grammaticales et/ou syntaxiques plus ou moins graves parfois multipliées dans une même phrase (*We can see a man who try to work in telecommuting and does tasks in her home whereas educate his childrens*). Bon nombre de candidats possèdent une expression anglaise minimale correcte, tout à fait intelligible, pour former des énoncés simples, voire simplistes. Cependant, peu se lancent dans des structures plus complexes nécessitant une bonne maîtrise de la langue.

Voici une liste assez exhaustive de fautes fréquemment commises, appuyées de quelques exemples :

Groupe nominal

- **Les quantifieurs et indéénombrables** : *'progress are to be made', 'why is there so much differents opinions?', 'remote work can create an isolation'*. La forme parlée *'lots of'* est souvent

privilegiée par rapport à 'a lot of': 'lots of media ...', 'lots of workers had to stay...', 'informations'.

- **Le cas possessif**, avec beaucoup d'erreurs et de confusion entre l'utilisation à bon escient et grammaticalement correcte du cas possessif, du génitif générique et la formation du nom composé : 'telecommuting's goal', 'to boost workers's happiness', 'worker's colleagues', 'employees happiness', 'the doc1 doc2 doc 3 journalists all agree that....', 'the doc1 journalist agrees that...'
- **L'adjectif qualificatif** : de très rares erreurs sur sa place dans la phrase mais de fréquents oublis de son invariabilité ('the positives outcomes of telecommuting').
- **Les comparatifs** : 'hapier'(!), 'less opportunities', 'more easy' voire 'more easier'.
- **La marque du pluriel** : 'companys', 'many issus'.
- **Les pluriels irréguliers** : 'childrens', 'childs'.
- **L'usage des déterminants** : 'this documents', 'the corpus highlights advantages and drawbacks of it', 'the benefits of the teleworking', '...to increase happiness of employees', 'they can work with computer', 'the mood of employee is good'.
- **L'article indéfini** : 'a impact', 'an healthy lifestyle'.
- **Les adjectifs possessifs** : 'an employee and its employer'.
- **Certaines conjonctions** : 'the same than', 'the same that' (faute récurrente).
- **Les prépositions** : 'published on June 2009', 'there are bad aspects of telecommuting', 'the key for employees happiness'.

Groupe verbal

- **Les interrogatives directes** (auxiliaire souvent oublié ou ordre des éléments malmené, etc...) : 'how had evoluated the telecommuting before covid 19?', avec parfois des conjugaisons fantaisistes : 'when does it should be used ?'
- **Confusion très fréquente entre interrogatives directes et indirectes** avec souvent l'utilisation à tort du point d'interrogation : 'the subject makes us wonder what are the advantages and the disadvantages of telecommuting?'
- **La confusion entre voix passive et voix active** : 'it says in doc1 (pour « on dit dans le document 1 » !), 'many issues create by the pandemic', 'can be disturb', 'the main question raises by this corpus is: '
- **Les temps et contextes** : de plus en plus de candidats ne connaissent que le présent simple comme unique temps d'expression et mentionnent des événements historiques au présent ou décrivent de façon inappropriée des situations actuelles, des évolutions : 'doc1 and doc4 are published in 2007...doc2 and doc3 are published before'. Le présent progressif et le present perfect sont les grands perdants de cette tendance, une évolution observable depuis quelques années dans les copies ('but minds change', 'the view on it improves', 'in this cartoon, a man reads e-mails, calls with a phone, cooks and keeps children', 'now people start to accept it', 'more recently, two other articles tackle the subject'. 'since then, some solutions to make telecommuting at his best exist.'
- **L'usage erroné du present perfect** : 'telecommuting has been introduced by...in 1985' et du past perfect 'this illustration had been drawn in 2009 and now telecommuting is known to be difficult'.
- **La concordance des temps** : 'Media said it will be a revolution, but finally there is no revolution'.
- **La conjugaison** : 'doc 3 underline the fact', 'it deal with...', 'telecommuting provide a more flexible...', 'does telecommuting is the best way to work?', 'they can not come to the office', 'when does it should be used ?', 'this have produce depressions'.
- **Les auxiliaires modaux** : cette année plus que les précédentes, la 'nouvelle norme' veut que l'éventualité se rende systématiquement avec 'can', à l'exclusion de tout autre modal : may, might, must ne sont pratiquement jamais utilisés pour exprimer la probabilité, l'éventualité : 'we can wonder to what extent ...', 'telecommuting can become a real nightmare', 'policies which can provoqe (!) stress'.
- **La proposition infinitive après 'want'** : une construction qui disparaît.
- **Les verbes irréguliers** : 'he writted', 'as it is wroten', 'he dealed'.

- **Les prépositions + V_ing** : ... 'before to speak about...'
- **L'expression de "Il y a"** : 'they are less* opportunities to share contents'.

Conseils

Au vu des erreurs listées ci-dessus, il est vivement recommandé aux futurs candidats de s'astreindre à un travail méthodique et rigoureux afin de combler leurs éventuelles lacunes en matière grammaticale et lexicale et ce dès leur première année de classe préparatoire. Il leur faudra toujours garder à l'esprit que la qualité de la langue occupe une très grande place dans leur évaluation. La liste de fautes mentionnée ci-dessus peut constituer une bonne base de révisions permettant d'éviter certains écueils.

7. Le respect des consignes

Les consignes présentées en début de sujet semblent mieux respectées cette année concernant le décompte des mots qui est très rarement oublié ou erroné. Rappelons que tout décompte de mots oublié ou erroné est sanctionnable. On remarque également que très peu de candidats, comme l'an dernier, ont été pris par le temps et n'ont pu terminer leur décompte. Il reste à rappeler l'importance des séparateurs verticaux tous les 20 mots qui fait encore défaut à certains candidats.

La présentation du corpus en introduction mérite quant à elle d'être mieux travaillée afin de répondre aux critères requis.

8. La propreté des copies

Cette année encore, nombre de correcteurs se plaignent du manque de soin apporté aux copies par les candidats.

- Un grand nombre de copies sont illisibles à cause d'une écriture inégale, négligée, trop petite ou biscornue.
- L'encre bleue utilisée est parfois trop pâle et ne permet pas une bonne lisibilité.
- Trop de copies sont sales, lourdement raturées. Il suffirait pourtant de barrer proprement (d'un trait) un mot ou une phrase que l'on souhaite supprimer au lieu de surcharger la présentation.
- Lorsque plusieurs mots d'une phrase sont barrés (afin, parfois, de respecter le nombre de mots requis) le correcteur est contraint de rechercher celui ou ceux qui ont été gardé.s, ce qui rend la lecture fastidieuse.
- Les séparateurs, lorsque barrés et remplacés par d'autres deux ou trois mots plus loin, deviennent illisibles, surtout lorsque les modifications sont faites tout au long de la copie.
- Certains candidats n'écrivent pas sur les lignes. Pour d'autres, les interlignes varient de manière anarchique (2 ou 3 lignes sont sautées au lieu d'une seule, sans régularité).
- L'espace entre les paragraphes est souvent irrégulier ou bien trop large, sans raison valable.

Il est par conséquent recommandé d'utiliser une encre suffisamment foncée, noire de préférence et d'écrire lisiblement. Il faut veiller à bien gérer son temps (cela s'apprend) afin de ne pas être pris au dépourvu au risque de bâcler son écriture et de surcharger sa copie de ratures, entraînant ainsi des pénalités. Il faut enfin éviter les improvisations de rédaction finale afin de ne pas raturer et modifier le décompte de mots à plusieurs reprises.

Conseils aux futurs candidats pour améliorer l'approche de l'exercice

- Suivre scrupuleusement l'enseignement méthodologique prodigué par les professeurs.
- Réviser sérieusement les règles grammaticales sans lesquelles rien n'est possible.
- Lire régulièrement la presse anglo-saxonne pour acquérir du vocabulaire et avoir de meilleures bases culturelles. La lecture de plusieurs journaux différents permet de voir un même sujet abordé sous des angles différents, ce qui constitue un bon entraînement à l'épreuve de synthèse.
- Travailler les champs lexicaux par thématiques et apprendre des tournures efficaces et concises appropriées à l'exercice de synthèse.
- S'appliquer à écrire un anglais syntaxiquement correct dans un texte articulé par des mots de liaison appropriés et bien utilisés.
- Apprendre à gérer son temps à l'aide d'entraînements réguliers.
- Se munir, le jour de l'épreuve, d'outils nécessaires à un meilleur repérage des idées essentielles du corpus (stylos feutres de couleurs différentes par exemple).
- Bien lire les consignes inscrites sur le sujet et les respecter à la lettre.
- Bannir tout rajout d'information et toute opinion personnelle dans la rédaction. Il s'agit, rappelons-le, de faire une synthèse avec problématique, uniquement basée sur le contenu des documents.
- Veiller à citer les sources de manière claire et correcte tant dans l'introduction que dans le corps de la synthèse.
- Bien équilibrer les différentes parties de la synthèse et ne pas négliger la conclusion.
- Soigner son écriture, aérer le texte et éviter de raturer (cela s'apprend).
- Bien relire sa copie avant de la rendre (ce qui requiert une bonne gestion du temps).

LV

CONCOURS COMMUN INP RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE ARABE

L'épreuve écrite de langue arabe au concours consiste à rédiger en langue arabe une synthèse à partir d'un dossier comprenant au moins trois documents portant sur l'actualité politique, culturelle, économique ou sociale du monde arabe.

La synthèse, obligatoirement précédée d'un titre, devra comprendre 400 mots.

La durée de l'épreuve est de trois heures.

L'épreuve écrite d'arabe de la session de 2021 avait pour thématique :

الموانئ والنقل البحري في العالم العربي.

Les trois documents avaient été les suivants :

- **document 1 :**

الموانئ العربية وطريق الحرير الصيني، حسن مصدق، العرب، 2019/12/13 (بتصرف).

- **document 2 :**

أربعة موانئ عربية من بين أكبر الموانئ الخمسين التي تتداول الحاويات عالمياً، فهد عمران، مباشر، 2019/8/12 (بتصرف).

- **document 3 :**

مشكلات قطاع النقل التجاري البحري في الوطن العربي، مالك الخضري، مجلة النقل الإلكترونية، العدد الخامس عشر، ماي 2020 (بتصرف).

- **document 4 :**

المغرب العربي.. الاستثمارات البحرية أولى أدوات مواجهة العجز المالي، عماد عنان، نون بوست، 22 فيفري 2020 (بتصرف).

Le fond

De prime abord, nous attirons l'attention des candidats qu'il ne faut pas confondre résumé et synthèse. Le résumé n'est pas une synthèse et la synthèse n'est pas un résumé. Le résumé concerne un texte ou un document unique. La synthèse se réalise à partir de documents multiples et d'une grande diversité de sources.

Nous rappelons qu'une synthèse c'est rendre compte de façon **objective, concise et ordonnée** de plusieurs documents. La réalisation d'une synthèse revient à produire un nouveau document organisé et cohérent. Dans ce dernier, on ne donne pas son avis. On y expose objectivement les données fournies par les documents, tous les documents, y compris non textuels en identifiant les divergences, les convergences et les complémentarités.

La part personnelle du travail réside dans la pertinence de la problématique, de la sélection des idées, dans les liens qu'on établit entre elles et enfin dans la qualité d'un plan dynamique permettant d'exposer tous les aspects importants de la problématique retenue.

L'évaluation porte, en effet, sur la bonne compréhension des textes du corpus, sur la cohérence et l'organisation de la note de synthèse et sur la bonne maîtrise de la langue arabe.

Nous indiquons à titre indicatif, en l'absence probable de manuels de méthodologie de la synthèse en arabe, quelques méthodes en français facilement accessibles :

- Sylvie Chraïbi, L'arabe aux concours des Grandes écoles, Ellipses, Paris, 2016.
- Alain Trouvé, Réussir le résumé et la synthèse de textes aux concours, PUF, 5^{ème} édit. Paris, 2016.
- Patrick Simmarano, Réussir la contraction et la synthèse de textes, PUF, Paris, 2011.
- Yves Stalloni, La synthèse de textes - Méthode, exercices et épreuves, Ellipses, Nouvelle édition, Paris, 2010.
- Jean Profit, Résumé de texte, note de synthèse mode d'emploi, Chronique sociale, 2008.
- Louis-Marie Morfaux et Roger Prévost, Résumé et Synthèse de textes - Méthode et Exercices corrigés - 6^{ème} édit, PUF, Paris, 2004.

La forme

On n'insistera jamais assez sur l'importance de la présentation. Certaines règles de présentation ne doivent surtout pas être oubliées :

- utiliser le brouillon et se réserver quelques minutes pour la relecture ; on évite ainsi des oublis préjudiciables ou copies anormalement raturées ou truffées de fautes d'orthographe. La présentation de la copie est l'aspect qui montre le mieux si le candidat gère bien son temps durant l'épreuve ou non ;
- l'écriture doit être facilement lisible et soignée ;
- passer une ligne entre l'introduction et le développement, puis entre le développement et la conclusion ;
- nommer les auteurs en donnant la première lettre de leur prénom et leur nom entier ;
- mettre des guillemets pour les citations et souligner éventuellement les titres d'ouvrages ;
- veiller à préciser le nombre de mots comme l'exige la consigne.

D'une manière générale, nous notons comme les années précédentes que l'expression, la richesse du vocabulaire et la qualité de la langue sont très satisfaisantes, parfois remarquables. Cependant, ce critère linguistique n'est pas le seul pris en compte par le correcteur et ne saurait masquer certains travers, déjà soulignés dans les rapports précédents.

On rappelle que dans cet exercice, c'est moins la qualité de la langue qui est en cause que l'organisation des idées et des arguments.

Dans l'ensemble, l'exercice a donné lieu à des bonnes notes : les candidats n'ayant pas eu de grandes difficultés à s'exprimer correctement de façon concise et cohérente. Cependant, à l'instar des années précédentes, il est regrettable de constater encore certaines maladroites dans de nombreuses copies :

- des candidats ont omis soit d'indiquer le nombre de mots utilisés soit de préciser le nombre de mots par ligne ou de mettre un trait vertical tous les vingt mots ;
- certains n'ont pas hésité à donner leurs avis personnels, voire à critiquer les auteurs des documents, notamment dans leurs conclusions. Ceci a malheureusement valu des pertes de points inutilement ;
- comme chaque année, quelques copies étaient rédigées en français ;

- sur le plan grammatical et syntaxique, nous rappelons quelques règles souvent oubliées ainsi que nous l'avons souligné dans les rapports antérieurs :
 - les adjectifs se rapportant à un pluriel commun de choses ou d'animaux se mettent au féminin singulier,
 - l'antécédent indéterminé, dans une phrase verbale ou nominale, ne nécessite pas d'adjectif relatif, par contre s'il est déterminé (défini), il nécessite un adjectif relatif qui s'accorde avec lui en genre et en nombre.
 - le verbe placé avant le sujet, n'a avec celui-ci qu'un rapport au niveau du genre. Le verbe doit avoir les mêmes marques que le sujet quand il est placé après le sujet.
 - les démonstratifs fonctionnent comme des adjectifs, ils s'accordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils se rapportent.



LV

CONCOURS COMMUN INP

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE ESPAGNOL

Toujours le même sérieux quant à la préparation de cette épreuve qui requiert une certaine pratique. Quant aux maladresses des débuts, celles-ci ont quasiment totalement disparu.

Notons une plus grande aisance de nombre de candidats confrontés à cet exercice et, pour la plupart d'entre eux, est à souligner le respect des consignes données.

Tout d'abord, relativement au choix d'un titre pertinent et balayant l'ensemble des documents, suivi dans l'introduction, où sont présentés succinctement les documents supports de la synthèse, d'une problématique soigneusement choisie, comme cela est demandé dans les consignes.

Les candidats semblent à présent rôdés à l'exercice de synthèse. Les éléments clefs des différents documents, ont, pour la plupart, bien été mis en évidence, ensuite, hiérarchisés, puis correctement croisés et réorganisés lors de l'exercice de synthèse à proprement parler.

Ainsi, une bonne impression d'ensemble pour cette nouvelle session, certaines copies se détachant de l'ensemble en offrant un travail de grande qualité, tant sur le plan du fond que de la forme.

Il apparaît néanmoins nécessaire de faire quelques mises au point destinées aux futurs candidats, notamment de la session prochaine.

Tout d'abord, dans cet exercice de synthèse de documents où le nombre de mots est strictement limité, il est impératif de s'abstenir de délayages (« como lo explica, nos lo dice...el document X, titulado », reconduit tout au long du travail), les redites, toujours trop nombreuses et faciles à éviter, les citations systématiques, parfois bien longues, et non toujours assorties de guillemets, qui alourdissent le travail et réduisent le nombre de mots disponibles ultérieurement. Il ne faut pas proposer une conclusion qui, soit reprend exhaustivement toutes les idées retenues pour la synthèse et n'offre aucune réponse à la problématique posée, soit développe de nouvelles idées, étrangères au corps du travail. Ne pas limiter, non plus, la conclusion à deux ou trois mots couchés sur le papier à la hâte qui ternissent le travail plutôt qu'autre chose.

Rappelons que ce que l'on attend du candidat n'est pas d'élaborer son travail à partir de phrases, ou pans de paragraphes, copiés tels quels, sans guillemets souvent, juxtaposés, mais, bien au contraire, de reformuler et réorganiser les idées qui ont été retenues pour mener à bien la synthèse. Il est capital de proscrire tout verbiage pour aller, au contraire, à l'essentiel. Être synthétique est impératif, clair également, il faut apprendre à choisir les mots justes, précis, à trouver les nuances

appropriées pour transcrire telle ou telle idée ; c'est là l'objectif à poursuivre. Cette session non plus, aucun candidat n'a eu recours au style télégraphique au sujet duquel nous avons mis en garde dans le précédent rapport.

Vient tout d'abord l'introduction. Avec pour objectif, outre la présentation brève des divers documents du corpus, de trouver un titre adapté et de dégager une problématique pertinente. Cette étape est importante, elle permet, d'emblée, de mesurer la compréhension qu'a le candidat des documents du corpus et ne doit donc pas être négligée. Le titre doit englober l'idée-force qui sous-tend l'ensemble des documents mais il ne s'agit pas pour autant d'un développement en soi, occupant plusieurs lignes de l'introduction et anticipant sur la suite.

Une phrase d'introduction à caractère général, en rapport avec le thème principal des documents à étudier et inscrite, si faire se peut, dans l'actualité, est conseillée. Il s'agit ensuite de présenter très **succinctement** les documents soumis à l'étude, le corpus donc, puis de proposer une problématique qui donnera du corps au travail de synthèse et en sera le fil directeur. Ladite problématique doit couvrir l'ensemble des documents. Par ailleurs, il faut veiller à ne pas dévoiler prématurément -et indûment- l'intérêt des documents dans l'introduction en débordant sur le travail de synthèse à proprement parler dans cette première phase du travail.

L'introduction doit être assez brève et ne doit pas occuper la moitié du nombre de mots autorisés pour la synthèse par exemple. Ce qui arrive quelquefois.

Quant à cette dernière, rappelons, qu'il ne s'agit nullement de résumés successifs, juxtaposés, suivant l'ordre chronologique du corpus. C'est peut-être sur le plan du croisement des documents qu'il faut encore travailler **sans relâche**. En outre, il est important de proscrire les allées et venues, des retours sur des idées pour fournir un complément de détails, les redites, le délayage, il faut charpenter son travail, introduire une logique dans la reprise des idées, trouver des liens, mettre du liant, pour éviter cette impression de travail inconsistant, ce que l'on peut encore déplorer, malheureusement. Des connecteurs logiques judicieusement employés (ce qui n'est pas toujours le cas) servent à cela. Il faut en faire un usage plus généreux.

Pour ce faire, il est bon de réorganiser les idées retenues, en utilisant son propre capital lexical et grammatical, pour donner cohérence et corps au travail. En évitant ainsi l'écueil des synthèses décousues, où les idées surgissent pêle-mêle. Présenter cet exercice sous forme de paragraphes soulignés et assortis d'un titre pour chacun ne convient pas non plus. Par ailleurs, il faut dégager les éléments clefs de **chacun** des documents. Ceux-ci sont d'inégale longueur, ce n'est pas pour autant qu'il faille donner des détails superflus sur les plus longs et ne rien dire, ou quasiment rien, sur les plus courts. Ce qui est parfois dû à une mauvaise gestion du nombre de mots autorisés pour la synthèse.

Il s'agit bien d'un exercice de synthèse et non d'un commentaire. Il est exclu d'extrapoler, de rajouter des informations, aussi intéressantes soient-elles, et /ou d'émettre un jugement personnel.

Une conclusion répondant à la problématique doit clore l'exercice. Il est bon de le rappeler ici.

Sur le plan de la langue, des progrès sensibles, tant au niveau lexical que grammatical mais, néanmoins, des différences se sont fait jour. Comme lors de la session passée, en règle générale, sauf quelques copies qui reflètent une langue particulièrement pauvre, la langue de base est maîtrisée. Pour certains, relativement nombreux cette session 2021, un très bon niveau d'ensemble et un lexique de qualité, riche, précis, une expression élégante et une langue fluide. Pour ceux-ci, un emploi pertinent de très nombreuses structures grammaticales variées et complexes, employées à bon escient. Citons les formes avec « ir », « llevar » suivies du gérondif, « por muy que », « por mucho que », « por más que », « como si », nombreux subjonctifs présents et imparfaits, la phrase

conditionnelle avec « si », les formes d'obligation, passés simples irréguliers, « aunque » suivi de l'indicatif ou du subjonctif, conditionnel hypothétique, « al » suivi de l'infinitif, « no...siquiera » ou « ni...siquiera », tous ces exemples attestant du sérieux de la préparation à cette épreuve de langue. Les conseils prodigués année après année semblent avoir porté leurs fruits, notamment pour les candidats bilingues, hispanophones ou non, qui ont fourni un effort visible quant à la richesse des structures grammaticales employées et à la qualité du registre lexical auquel il est fait appel et rares ont été les expressions trop familières, les proverbes, dictons, propres à la langue parlée.

Si l'on ne peut reprocher à aucun candidat un niveau de langue indigent, il convient encore d'accroître et d'enrichir son capital lexical et grammatical, d'éviter l'emploi récurrent de « hay », « es », « tiene », « dice que », ou de l'adjectif « importante », de rechercher des synonymes qui enrichiraient l'expression écrite, de connaître l'emploi approprié de ces connecteurs logiques qui donnent corps au travail de synthèse. Une grande pauvreté lexicale est une entrave lorsqu'il faut nuancer son propos ou exprimer avec précision l'idée retenue.

S'il s'avère impossible de dresser une liste exhaustive des fautes de langue présentes dans les travaux écrits, nous en donnerons cependant quelques exemples.

Sur le plan lexical, toujours des barbarismes, anglicismes et gallicismes : « investir », « serio », « desarrollar », « capable », « tizar » pour « tejer », « isolar », « trompar », « profundizar », « reclutar », « población », « profitable », « reflejar », « la forza », « nuanciar », « la natura », « reusir », « findar » pour « encontrar » ou « hallar », « la eficacia », « las pertas », en voici quelques exemples, la confusion déjà signalée, entre « crear » et « crear », fréquente, entre « persona » et « nadie », « preciosa » pour « valiosa », « bolsas » pour « becas », « tampoco » et « también », « demasiado » et « bastante », « exprimir » et « expresar », « el suceso » et « el éxito », « traer » et « tratar de », « salir » et « sacar », notamment.

Sur le plan grammatical, de nombreuses erreurs.

Toujours, l'omission de la diphtongue (« detenen », « adverten », « interferen », « perden », « preferen », « sugere », « empezan », « mostran », « contra », « recomendan ») ou encore son emploi erroné (« sierve », « encontrar », « pierder », « dependen »).

Le non-respect de la concordance des temps trop souvent.

Des erreurs quant à l'expression de la durée (« desde mucho tiempo »).

L'enclise du pronom oubliée (« lo saber », « se diseñar »), de même pour la proclise (« eso muéstralo »), l'ignorance des participes passés irréguliers (hacido », « volvido », « escrito », « resueltos »).

L'oubli de l'apocope (« el malo impacto », « el primero documento ») ou l'apocope induite (« las grandes empresas »).

Des problèmes divers avec le gérondif (« invirtiendo », « en haciendo », « viendo »), mais aussi avec la formation de l'adverbe (« independientemente », « posiblemente »), ou avec les comparatifs (« tanto natural que » ou « como »).

Des erreurs de conjugaison nombreuses. Passé simple des verbes en « ducir » (« redució »), encore « traer » (« trajieron » et « trayó »), cas de l'inflexion (« invirtió »), terminaison des futurs (« trataramos », « estudiaríamos » ou encore « mostrará »). Construction incorrecte du passé composé (« hemos asistidos », « se han acostumbrados », « han buscando »), conditionnels irréguliers (« tendrían », « podría »). Présent de l'indicatif de certains verbes (« descubremos », « vivimos » par exemple), subjonctif présent du verbe « saber » (« sepa ») et des verbes en « uir » (« distribuya »). Non emploi du subjonctif avec « sin que », « hace falta que », « querer que », « tener miedo de que »

(« tienen miedo de que aísla ») ou « quieren que favorizar », « temer que », « puede que », « ser imposible que », la confusion entre « haber que » et « haber de ». « Como si » employé avec le conditionnel, le subjonctif présent ou l'imparfait de l'indicatif (« como si hagan », « como si serían ») Toujours une certaine frilosité quant aux temps employés avec une nette préférence pour l'emploi exclusif du présent de l'indicatif.

Citons également « sugiere de », « proponer de », « menos de », « no...pero », « un otro », le cas du superlatif relatif (« la tecnología la más importante »), la phrase conditionnelle (si + subjonctif présent ou suivi de l'imparfait de l'indicatif), le non emploi du gérondif avec « seguir » ou « continuar », « ir », « llevar » (« continuar a aprovechar », « la IA sigue ayudar ») des confusions entre « ser » et « estar », fréquentes (« estar una herramienta »), « haber » et « tener » (« como si hubieran sentimientos » « haber recursos »), « muy » et « mucho » (« muy miedo et « mucho necesario »), l'adjectif possessif (« nos vidas », « ellos trabajos »), la voix passive (« fueron publicandos »).

Enfin, insistons avec force sur le soin à apporter à la présentation du travail qui doit être **lisible et aéré** (encore quelques synthèses **peu soignées**, abondamment raturées, dont certains passages s'avèrent **fort difficiles à déchiffrer** ! Tout ceci rendant la lecture bien pénible), et sur la nécessité de respecter les consignes quant au nombre de mots autorisés (**dont titre et introduction**) qui doit être **clairement précisé (et non vaguement griffonné)** à la fin du devoir ; il est **explicitement** demandé aux candidats d'en faciliter le comptage par le biais de barres verticales tous les **vingt mots**.

L'exercice de synthèse est ardu et requiert du travail et de la pratique pour atteindre une certaine maîtrise le jour du concours. Il faut donc s'entraîner aussi souvent que possible au cours de ces deux années dévolues à la préparation de celui-ci.

REMARQUES CONCERNANT LE SUJET

Le dossier comportait quatre documents :

- **document 1** - *Investire nella cultura costa poco e rende molto* (extrait et adapté de Il Post, 13/05/2016).
- **document 2** - *Salvare il patrimonio culturale con la tecnologia: scenari e prospettive* (extrait et adapté de Agenda Digitale, 28/06/2019).
- **document 3** - *Cresce l'Italia dei Musei (anche all'estero): il caso vincente del Museo Egizio di Torino* (extrait et adapté de Fanpage.it, 21/01/2019).
- **document 4** - *6 italiani su 10 non leggono. E questa politica ne è una conseguenza* (extrait et adapté de The Vision, 10/12/2018).

L'épreuve écrite consiste en une synthèse de 400 mots de plusieurs documents de nature et de sources différentes présentant des opinions divergentes ou complémentaires sur un même sujet. Les documents ont une égale importance et présentent tous des liens entre eux.

Les quatre documents questionnent la place de l'industrie culturelle en Italie. Si on assiste à l'essor de l'activité muséale grâce aux exploits de musées qui parviennent à la fois à promouvoir les relations avec les territoires et à internationaliser leurs collections comme le *Museo Egizio* de Turin (**doc. 3**), le Pays doit combler le retard qui place sa population parmi les dernières en Europe en termes de participation aux événements culturels (**doc. 4**). Pourtant les ressources ne manquent pas : l'Italie peut, bien sûr, compter sur un patrimoine culturel enviable, mais aussi sur les nouveautés technologiques qui permettent de le mettre en valeur et de le rendre attractif aujourd'hui (**doc. 2**). La responsabilité de ce retard revient aux pouvoirs publics : tant qu'ils continueront à concevoir la culture comme un patrimoine à conserver et non pas comme un phénomène novateur et créateur (**doc. 1**), il sera impossible de renouer le dialogue entre arts et science qui est pourtant à l'origine d'une des plus importantes époques artistiques en Italie : la Renaissance (**doc. 2**).

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

APPRÉCIATIONS DE LA PRESTATION D'ENSEMBLE, DU NIVEAU GLOBAL DES CANDIDATS

Les résultats ont été moyennement satisfaisants : si le correcteur n'a pas été confronté à des copies « désastreuses », il n'a pas non plus eu le plaisir de corriger d'excellentes compositions, seule une synthèse a été jugée comme étant une bonne, voire une très bonne prestation. Si quelques candidats maîtrisent assez correctement la spécificité technique de la synthèse de documents (l'introduction

avec titre pertinent, la structuration de la composition et sa cohérence, la problématisation), bon nombre de candidats ont oublié de soigner leur introduction. Les candidats ignorant les aspects méthodologiques de cet exercice (absence d'un titre approprié, manque de séparation dans le texte, ajout étonnant d'informations, avis personnel donné) se font de plus en plus rares, ce qui doit être salué. Le caractère trop statique du plan, le choix d'un titre trop neutre qui ne tient pas compte de l'articulation du sujet, le caractère désordonné et décousu des parties fondamentales qui ne reprennent pas la problématique annoncée, l'absence du plan et de sa correcte formulation, l'absence de transitions entre les différentes parties, l'absence de conclusion sont la conséquence d'une appréciation trop partielle et incomplète du rapprochement thématique qui régit l'ensemble des documents proposés.

AUTRES REMARQUES

Cette année le nombre de candidats ayant introduit des informations et ayant donné des avis personnels a heureusement baissé. Nous citons un exemple parmi les plus étonnants (et de loin le plus incompréhensible) :

« Grazie allo sviluppo tecnologico abbiamo potuto constatare a un cambiamento radicale nella vita umana, sia materiale che culturale. Ad esempio grazie alle applicazioni abbiamo potuto notare un forte incremento nella persone, l'interessamento nelle culture di altri paesi, ma anche la cultura del proprio paese ».

ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE

TITRE ET INTRODUCTION DE LA PROBLÉMATIQUE

On rappelle aux futurs candidats qu'il faut trouver un titre qui tient compte des aspects en contradiction et éviter des titres trop généraux et/ou ne prenant que partiellement en compte les thèmes des documents. On déplore un nombre important d'introductions bâclées (mention des documents, questions juxtaposées et non problématisées). Quelques copies comportent des introductions trop longues, des mini-synthèses des documents, ce qui rend la composition redondante. Quelques candidats ont étonnamment introduit des informations ou donné des avis personnels, par ailleurs très scolaires. On rappelle, encore cette année, que la synthèse est un exercice qui ne tolère aucun ajout d'informations et encore moins la présence d'avis personnels.

ÉLÉMENTS CLÉS DES DOCUMENTS / EXHAUSTIVITÉ DES ARGUMENTS CLÉS

Si les grandes lignes ont été comprises et restituées et si les propos des textes ont été compris dans leur ensemble, les candidats ont parfois accordé trop d'importance à des informations anecdotiques (ex : **doc. 1** : le coût pour asphalté un kilomètre de route) sans les contextualiser correctement (ce que de petits investissements permettraient d'accomplir dans l'industrie culturelle) et ont négligé des notions essentielles (ex : **doc. 2** : le dialogue entre art et science ; **doc. 3** : le succès de la formule proposée par le musée de Turin).

Cette année encore, l'organisation structurée des informations demeure la tâche la plus difficile à accomplir pour beaucoup de candidats.

CROISEMENT DES DOCUMENTS – SYNTHÈSE GLOBALE

Sans privilégier une approche particulière du sujet, le correcteur a récompensé toute copie qui témoignait d'un effort d'organisation et d'un souci de croisement des documents relevant d'une rigueur démonstrative. On apprécie l'effort de certains candidats pour réorganiser les informations en les articulant de façon attractive et dynamique. L'équilibre entre le plan et l'emploi des documents à l'intérieur d'une structure dialectique est certes très difficile à trouver, mais il demeure fondamental

pour la bonne réussite de l'épreuve. Cette année les candidats ont pour la plupart polarisé les arguments autour de deux thèmes : les retards cumulés par les pouvoirs publics italiens dans la promotion de l'industrie culturelle (**doc. 1 et 4**), les atouts de la technologie numérique et des initiatives visant à dynamiser les événements culturels à travers la mise en réseau, la participation des territoires, internationalisation des manifestations (**doc. 2 et 3**). On constate que la quasi-totalité des candidats a enfin inséré une conclusion-bilan. On rappelle aux futurs candidats que la conclusion est une partie fondamentale de leur composition et elle participe, au même titre que l'introduction, au bon développement de la synthèse. Les synthèses se terminant avec la deuxième ou troisième partie de façon abrupte laissent au lecteur une impression d'inachèvement.

RICHESSSE ET PERTINENCE LEXICALE

Du point de vue linguistique, à quelques exceptions près (voir la liste non exhaustive ci-dessous), les candidats ont fait montre d'une maîtrise adéquate de la langue italienne et des usages sectoriels. On salue – et on récompense – les efforts de réécriture et toute tentative de se réappropriier les champs sémantiques des documents tout en apportant de la fraîcheur au texte rédigé (variation, synonymie, évolutions des tournures syntaxiques).

CORRECTION SYNTAXIQUE

On déplore la présence inquiétante d'erreurs grossières (ex. : accord de l'adjectif, double consonne – ex. : « utilizzare », « andremmo » (fut.), « magior », « infatto » « pochi », « attrato turistico », conjugaison des verbes réguliers et irréguliers, la conjugaison des verbes– ex. : « riscuotato », « pubblizato », « andano » « è divento », « preferano », « developpate » « conoschere ». Le nombre de barbarismes a atteint un niveau assez impressionnant (ex. : « un manco », « infatto », « qualche anni » « a secondo dei », « attività », « confrontazione », « una crescita » « attrato turistico », « uno sfido »). Beaucoup de synthèses comportaient des erreurs qui, n'étant pas très graves en elles-mêmes, restaient étonnantes en ce qu'elles portaient sur des termes que l'on retrouvait dans les documents. Nous rappelons, encore et encore, que cette épreuve est aussi une épreuve de langue vivante et que la maîtrise technique de cet exercice n'est pas en soi un gage de réussite ; la rédaction en langue italienne requiert une application constante tout au long de la préparation au concours.

SUGGESTIONS ET CONSEILS AUX CANDIDATS

Comme tous les ans, on rappelle aux futurs candidats les mêmes recommandations : s'entraîner régulièrement à la méthodologie de la synthèse de documents pour l'appliquer scrupuleusement ; prêter attention aux idées similaires dans les documents pour éviter les répétitions, mais surtout pour hiérarchiser les informations et structurer la problématique en fonction du croisement des documents. On répète que l'introduction doit être rédigée à la fin et que le titre doit être choisi en dernier ; la conclusion est aussi importante que l'introduction et il ne faut pas l'oublier ou la négliger. On suggère aux candidats d'avoir recours, chaque fois que cela apparaît nécessaire au cours de leur préparation, aux meilleures grammaires et aux dictionnaires de référence (le *Dizionario Treccani* <http://www.treccani.it/vocabolario/>, ou bien encore le *Vocabolario della lingua italiana Zingarelli*).



LV

CONCOURS COMMUN INP

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE PORTUGAIS

L'épreuve écrite consiste en une synthèse de 400 mots de plusieurs documents de nature et de sources différentes présentant des opinions divergentes ou complémentaires sur un même sujet.

TITRE ET INTRODUCTION DE LA PROBLÉMATIQUE

Il convient de rappeler que « le but de l'exercice est qu'un lecteur n'ayant pas eu connaissance des documents originaux puisse se faire sa propre opinion ». Cet exercice s'avère donc être un entraînement à la rédaction d'un rapport professionnel dont la qualité principale doit être l'objectivité, la précision, la clarté et la concision. Il ne s'agit pas ici de trouver un titre accrocheur ou de faire de l'humour voire des jeux de mots. Le titre doit être purement informatif. Il doit indiquer, de façon brève mais non réductrice, la problématique du dossier. Une lecture attentive du corpus est donc indispensable afin de pouvoir en dégager la problématique et trouver ainsi le titre adéquat.

Si le choix du titre a été judicieux chez certains candidats, il a été inadapté ou trop vague dans quelques copies. Il a été parfois impossible de déduire du titre le sujet de la synthèse. Il a été souvent réducteur car focalisé sur la technologie sans prendre en compte son impact sur la faim dans le monde.

ÉLÉMENTS CLÉS DES DOCUMENTS / EXHAUSTIVITÉ DES ARGUMENTS CLÉS

L'introduction doit englober la présentation du corpus et la formulation de la problématique.

Cette partie de l'épreuve n'est pas toujours bien maîtrisée. Les problèmes rencontrés le plus souvent sont des introductions trop longues ou trop courtes, une annonce de la problématique maladroite et une présentation incomplète du corpus, réduit à une simple liste de documents.

CROISEMENT DES DOCUMENTS – SYNTHÈSE GLOBALE

Cette partie a été mieux traitée que les années précédentes. Le repérage des éléments clés s'est avéré satisfaisant dans la plupart des copies. Les candidats ont bien repéré, compris et restitué la majorité des éléments clés. Cependant quelques copies ont manqué d'exhaustivité et des éléments significatifs n'ont pas été relevés.

RICHESSSE ET PERTINENCE LEXICALE / CORRECTION SYNTAXIQUE

Le correcteur constate que le niveau d'expression est très satisfaisant. Tant par la richesse de vocabulaire que par la qualité de la langue en général. La plupart des candidats maîtrise parfaitement

la langue portugaise et montre une bonne culture et connaissance de l'actualité. Les candidats n'ont pas eu de difficultés à s'exprimer correctement de façon concise et cohérente.

Dans l'ensemble, l'épreuve écrite a donné lieu à de bonnes notes.

SUGGESTIONS ET CONSEILS AUX CANDIDATS

Le correcteur tient à faire quelques remarques sur la forme.

- Si les candidats peuvent choisir d'écrire en portugais européen ou en portugais du Brésil, il est inutile d'indiquer sur la copie la norme utilisée. Par contre, il ne faut en aucun cas mélanger les deux normes.
- Soigner l'écriture : il faut être lisible !
- Aérer sa présentation : ne pas hésiter à sauter des lignes entre les parties/paragraphes, etc.
- Bien connaître la méthodologie de la synthèse de documents.

Attention aux sempiternelles fautes de langue.

- En portugais, l'accentuation n'est pas facultative ! (*tambem, paises, Africa, obrigatorio, ha, dao, publico, necessario...*).
- Soigner le niveau de langue : ne pas « écrire comme l'on parle » (langage parlé à éviter).
- Il faut faire attention à l'orthographe (*Moçambique,...*).
- Eviter les hispanismes (*articulo, pergunta...*).
- Connaître le pluriel des mots terminant par -M (*alguns...*).
- Réviser la contraction du COD (*financiá-lo, dão-na, fazem-nos,...*).
- Revoir l'emploi des prépositions (*de, com, por + contraction article défini, para...*).

Le niveau global des candidats est très bon, excellent même pour certains.

TITRE ET INTRODUCTION DE LA PROBLÉMATIQUE

Aucune difficulté constatée dans les copies, mais le titre est parfois trop vague ou restrictif.

ÉLÉMENTS CLÉS DES DOCUMENTS / EXAUSTIVITÉ DES ARGUMENTS CLÉS

La majorité des candidats n'a eu aucun mal à relever les idées principales. Il était relativement aisé de réaliser l'objectif de la première étape de l'exercice de rédaction de la synthèse : comprendre le thème commun des documents et de repérer les éléments clés. Établir les liens entre les arguments des différents documents, les pondérer et reformuler sans en déformer le contenu, a demandé nettement plus d'efforts.

CROISEMENT DES DOCUMENTS – SYNTHÈSE GLOBALE

Aucun problème : les candidats, dans leur grande majorité, possèdent un niveau de langue suffisamment élevé, voire excellent et n'ont eu aucun problème pour comprendre les documents et rédiger une synthèse honorable avec de bons croisements de ces documents.

RICHESSSE ET PERTINENCE LEXICALE / CORRECTION SYNTAXIQUE

Très bon niveau. La plupart des candidats possèdent un lexique étendu et nuancé ; certains toutefois se distinguent par des formulations peu précises, trop générales. Cela concerne notamment le titre de la synthèse, parfois trop vague ou trop restrictif, mais pas seulement. Les lacunes ou des erreurs lexicales existent mais sont relativement rares. La plupart des candidats ont fait preuve d'une très bonne correction syntaxique. Une petite minorité seulement a commis des erreurs dans les structures complexes mais leur langue de base reste toutefois globalement correcte.

SUGGESTIONS ET CONSEILS AUX CANDIDATS

- La conclusion est souvent trop brève, ne fait que simplement répéter ce qui a déjà été écrit, ne met pas en perspective éventuelle la problématique.
- Les sources des informations utilisées dans la rédaction ne sont toujours pas citées.
- Les documents sont présentés partiellement : le titre d'un article sans la date ou sans citer son auteur, par exemple.
- Le texte de la synthèse n'est pas assez aéré, voire même peu lisible.
- Le nombre de mots n'est pas toujours respecté.
- Les candidats doivent s'intéresser davantage aux thèmes de la société russe moderne.